



## Création d'un espace de coworking à Neuvy-Saint-Sépulchre

Le Coworking est un nouveau mode d'organisation du travail basé sur un espace de travail partagé avec d'autres qui vise toutes les catégories socio professionnelles.

Ce type de service n'étant pas proposé dans les communes alentours, Neuvy-Saint-Sépulchre a choisi de transformer l'ancien foyer des jeunes situé dans le cœur du bourg.

Cette proposition de la municipalité, qui s'inscrit dans une démarche globale d'accès aux services et d'attractivité du territoire, consiste à proposer des bureaux (2 pièces d'environ 25 m<sup>2</sup> chacune équipées de mobilier) ainsi qu'une grande salle, sur des temps modulables, avec des tarifs attractifs. L'idée d'un aménagement et d'une décoration minimaliste correspond de façon volontaire à la possibilité offerte aux personnes intéressées de s'approprier les lieux.

Ce bâtiment à réhabiliter était tout à fait prédisposé à accueillir un espace de coworking de par sa situation dans le centre bourg et de ses places de stationnement à proximité.

Cette création permet de combler l'absence de lieu spécifique dédié aux particuliers, aux micro-entreprises porteuses d'activités, et ce afin de relancer l'attractivité de la commune.

*Projet financé au titre du Programme LEADER 2014 – 2022 – Fiche action n° 2 : Soutien et expérimentation de démarches d'accueil et d'accompagnement (des jeunes, des entrepreneurs, des entreprises, des télétravailleurs...)*

Maitre d'ouvrage : **Commune de-Neuvy-St Sépulchre**

Coût total du projet : **132 581.50 €**

Subvention LEADER accordée : **26 069.44 €**

Cofinanceurs : **ETAT, REGION**